

DÉLIBÉRATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 23 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois du mois d'octobre à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Jean-Noël LOURY, Président du SDEY, dûment convoqués le treize octobre deux mil vingt-trois.

Présents : Jacques BALOUP - Gilles BONNEAU (suppléant d'Alexandre BOUCHIER) - Patrick BUTTNER - Patrice CHASSERY - Laurent CHAT - Rémy CLERIN - Claude DEPUYDT - Jean DESNOYERS - Grégory DORTE - Michel FOURREY - Rémi GAUTHERON - Jean-Luc GIVORD - Jean-Luc KLEIN - François LECESTRE (suppléant de Philippe LENOIR) - Jean LESPINE - Jean-Noël LOURY - Philippe MAILLET - Claude MAULOISE - Robert MESLIN - Gérard MICHAUT - Michel PANNETIER - Michel PAPINAUD - Jean-Luc PREVOST - Sylvain QUOIRIN - Hervé RATON - Chantal ROYER - Gilles SACKPEY - Richard ZEIGER

Absents : Daniel ALLANIC - Jérôme DELAVault - Emmanuel DUCHE - Guillaume DUMAY - Jorge GUILHOTO - Jacky GUYON - Bernard HARCHEN - Didier IDES - Michaël LAVENTUREUX - Jean-Luc LEGER - Véronique MAISON - Lionel MION - Joël NAIN - Patrick OFFREDI - Denis POUILLOT - Sylvain SABARD - Sébastien SABOURIN - Justin SAFFROY (suppléant de Frédéric GUEGUEN)

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Patrick BUTTNER

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	28
Nombre de suffrages exprimés :	28
Votes Pour :	28
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 64/2023

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour l'opération « Etude faisabilité solaire Photovoltaïque en autoconsommation collective – Communauté de Communes du Serein »

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables. Or celles-ci, disposent généralement de peu de moyens humains et de compétences techniques en matière d'énergie.

Pour les aider à relever ce défi énergétique, le SDEY a mis en place un service mutualisé de Conseil en Energie (CEP). Ce service permet aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il aide les collectivités à entreprendre des actions concrètes de réduction des consommations énergétiques et de production d'énergies renouvelables.

Dans le cadre de ce service, le SDEY entreprend depuis plusieurs années, la réalisation d'études énergétiques, notamment d'études de faisabilité.

La Communauté de Commune du Serein s'est engagée dans cette démarche en 2021 en adhérant au service « CEP ». Elle souhaite aujourd'hui étudier la faisabilité d'un projet d'installation solaire photovoltaïque en AutoConsommation Collective (ACC) ; C'est-à-dire un projet qui regroupe un ou plusieurs points de production et un ou plusieurs points de consommations.

Vu l'engagement du SDEY en faveur de la maîtrise de l'énergie par la création d'un service de Conseil en Energie Partagé (CEP) ;

Vu la mutualisation, organisée par le SDEY, pour la réalisation d'études énergétique sur le patrimoine bâti des collectivités ;

Vu le règlement financier en vigueur ;

Vu la demande de la Communauté de Communes du Serein pour une étude de faisabilité solaire photovoltaïque dans le cadre d'un projet en AutoConsommation Collective ;

Vu le plan de financement prévisionnel présenté ;

Coût de l'opération HT	4 475,16 €
TVA	895,03 €
Total TTC	„ 5 370,19 €
Aides demandées (cocher les cases correspondantes)	
<input type="checkbox"/> ADEME€
<input checked="" type="checkbox"/> Conseil régional	2 685,09 € (50% du HTR)
<input type="checkbox"/> Conseil départemental€
<input type="checkbox"/> Etat (FNADT, etc....)€
<input type="checkbox"/> Europe (FEDER, etc...)€
<input type="checkbox"/> Autres :€
Autofinancement (cocher les cases correspondantes)	
<input checked="" type="checkbox"/> Fonds propres	2 685,09 €
<input type="checkbox"/> Crédit-bail€
<input type="checkbox"/> Emprunt€
<input type="checkbox"/> Autres :€

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Approuve** l'opération « Etudes Faisabilité Solaire Photovoltaïque » et le plan de financement décrit ci-avant ;
- **Mandate** Monsieur le Président pour solliciter auprès de la région Bourgogne Franche-Comté, une aide pour l'opération « Etudes Faisabilité Solaire Photovoltaïque » ;
- **Donne** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance

Le 23 octobre 2023

Le Président

Jean-Noël LOURY